

le TOUR de VILLE

Vol. 15 N° 3
Avril 2002



REPENTIGNY ville
Complètement *nature!*
totalement

Bulletin municipal d'information
de la ville de Repentigny
Repentigny, Évy et Bergerac :
villes jumelées

États financiers 2001 _____ pp. 2 et 3

Informations utiles _____ p. 4

Piste cyclable sur le boulevard Iberville _____ p. 4

Message de la mairesse

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

*Même si nous n'avons pas
connu un hiver trop dur, il
est tout de même agréable
de savoir que le printemps
est arrivé et que nous
pourrons bientôt profiter
d'un temps plus chaud et*

*plus clément pour sortir à l'extérieur, travailler sur
notre terrain ou encore faire quelques excursions
seule ou en famille.*

*Chose certaine, pour toutes celles et tous ceux
qui veulent se récréer, la ville de Repentigny et
ses nombreux organismes de loisirs offrent une
pléiade d'activités qui peuvent répondre à leurs
besoins et à leurs attentes.*

*Je vous invite donc à prendre connaissance de
notre importante et variée programmation
d'activités de sport et de loisir, notamment par
le biais de la brochure publiée récemment par
notre Service des loisirs.*

*Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de
bénéficier pleinement des journées chaudes qui
s'annoncent et je vous incite à faire preuve de la
plus grande prudence possible.*

Chantal Deschamps
Chantal Deschamps

Hôtel de ville : un seul horaire

À la suite des récentes négociations entourant le renouvellement des conventions collectives des employé(e)s de la Ville de Repentigny, un seul horaire sera dorénavant en vigueur à l'hôtel de ville et ce, tout au long de l'année. Le voici donc :

Lundi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Judi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30
Vendredi	8 h à 12 h

Lutte aux motards criminalisés



La mairesse de Repentigny, Madame Chantal Deschamps, et le maire de L'Assomption, Monsieur Lionel Martel, sont accompagnés de Messieurs Sylvain Grenier, directeur-adjoint aux enquêtes à la Sécurité publique de Repentigny, Yves Trudel et Christian Chaput de l'Escouade régionale mixte de Montréal et Serge Daoust, directeur du Service de la sécurité publique de Repentigny.

Lanaudière intensifie sa lutte aux motards criminalisés ! Depuis peu, Repentigny et L'Assomption collaborent à l'ERM (Escouade régionale mixte) dont le principal mandat est de faire échec au crime organisé.

Les dirigeants de l'ERM comptent sur la collaboration du grand public pour faire progresser les enquêtes en cours. Une ligne sans frais est à la disposition de ceux et celles qui auraient des informations à fournir. Il suffit de composer le 1-800-659-GANG (4269).

Encan municipal le samedi 11 mai

Il y aura encan municipal le samedi 11 mai, au 20, rue hôtel de ville (garage municipal).

Les personnes intéressées pourront inspecter la marchandise à compter de 8 h 30 et l'encan débutera à 9 h. Rappelons que la Ville tient un encan public de tous les objets perdus ou saisis lors d'opérations policières et qui n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires. Elle utilise aussi cette activité pour se départir de certains biens dont elle ne fait plus usage.

Différents types d'objets sont mis à l'encan (véhicules moteurs, quelques appareils électriques mais surtout de nombreuses bicyclettes).

Seul l'argent comptant est accepté en guise de paiement et tous les objets sont vendus tels quels, sans aucune garantie et sans aucune possibilité d'essai.

Informations additionnelles : (450) 654-2371

Début de la collecte des résidus verts

Veuillez prendre note que la collecte des résidus verts se tient désormais tous les mercredis.

L'activité a repris le 24 avril dernier et elle se poursuivra jusqu'à l'automne.

Les matières acceptées sont le gazon coupé, les feuilles mortes, les fleurs et les mauvaises herbes ainsi que les plantes et les débris de jardin débarrassés de leur terre.

Vous n'avez qu'à mettre le tout dans des sacs ou dans des contenants appropriés et les déposez en bordure de votre terrain.

Une deuxième collecte d'ordures

Comme par les années passées, une seconde collecte d'ordures ménagères débutera le 10 juin. Cette double collecte prendra fin le 30 août 2002.

Ainsi donc, à compter du 10 juin 2002, les ordures ménagères seront ramassées

- les lundi et jeudi pour toutes les rues situées à l'ouest du boulevard Brien et au nord de l'autoroute Félix-Leclerc;
- les mardi et vendredi pour toutes les rues situées à l'est du boulevard Brien et au sud de l'autoroute Félix-Leclerc.



En 5 ans, la dette a diminué de 20 %

Au cours des cinq (5) dernières années, la dette à long terme a été réduite de 20 %, passant de 99 235 352 \$ en 1996 à 79 962 555 \$ au 31 décembre 2001 (voir tableau 1 - dette à long terme).

Repentigny occupait, le 31 décembre 2000, le 179^e rang au chapitre du taux d'endettement à long terme. Il y a fort à parier que la municipalité améliorera sa performance en 2001 puisque la dette a été de nouveau réduite au cours de cette même année.

Le rapport financier indique aussi que 5,1 % de la dette totale, soit approximativement 4 millions \$, sont imputables et remboursés par des sources extérieures, principalement le gouvernement du Québec et que 27,4 %, ou 21,9 millions \$, sont directement imputables aux contribuables riverains et remboursés via les taxes d'amélioration locales.

En fait, la dette globale à la charge de l'ensemble de la collectivité se chiffre à 53 952 235 \$ (voir tableau 1).

Quant à la dette globale per capita (voir tableau 2), le rapport financier 2001 indique qu'elle se chiffre à 1 416 \$ pour chaque citoyenne et citoyen. Cette même dette per capita se chiffrait à 1 920 \$ en 1996.



Une excellente année financière

Lors de la dernière assemblée régulière du conseil municipal, tenue le mardi 9 avril 2002, les vérificateurs municipaux ont procédé au dépôt du rapport financier se terminant le 31 décembre 2001. À l'analyse des données, il appert que la situation financière de la Ville de Repentigny ne cesse de s'améliorer. Alors que la dette ne cesse de diminuer, le rapport fait état d'un surplus de l'ordre de 1 049 052 \$. Nous vous présentons ici les principales données découlant de cet exercice. On y aborde notamment l'endettement à long terme et les dépenses per capita.

Tableau 1

Dette à long terme au 31 décembre 2001

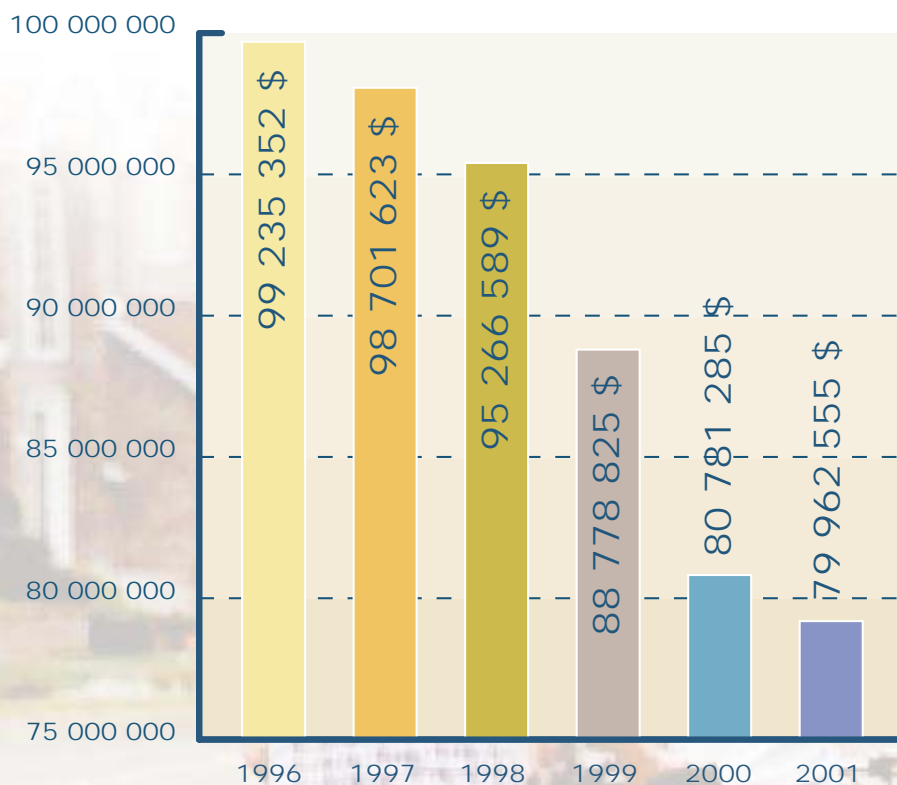


Tableau 2

Dette globale per capita

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Dette par capita	1 920 \$	1 866 \$	1 707 \$	1 497 \$	1 439 \$	1 416 \$

Répartition de la dette en 2001

Gouvernement du Québec et autres	5,1 %	4 080 028 \$
Améliorations locales (Riverains, Bassin)	27,4 %	21 930 292 \$
Ensemble des contribuables	67,5 %	53 952 235 \$
TOTAL	100 %	79 962 555 \$



Tableau 3

Rapport financier 2001 - État des activités financières

	Budget initial	Réalisation	Écart
Revenus	57 066 000 \$	55 767 662 \$	(1 298 338) \$
Dépenses de fonctionnement	45 042 680 \$	45 101 062 \$	58 382 \$
Autres activités financières	11 394 980 \$	9 629 759 \$	(1 765 221) \$
Excédent avant affectations	628 340 \$	1 036 841 \$	408 501 \$
Affectations	(628 340) \$	(37 728) \$	590 612 \$
Excédent avant financement à long terme	-	999 113 \$	999 113 \$
Financement à long terme des activités financières	-	49 939 \$	49 939 \$
Excédent net	-	1 049 052 \$	1 049 052 \$

Un surplus qui dépasse le million \$

Bonne nouvelle pour les contribuables repentinois ! La municipalité a enregistré un surplus budgétaire de 1 049 052 \$ en 2001 (voir tableau 3).

En effet, les états financiers 2001 montrent un écart favorable entre les revenus de 55 767 662 \$ et les dépenses atteignant 54 718 610 \$.

Ce surplus budgétaire s'explique notamment par la nouvelle desserte policière, pour un montant de 625 800 \$, et du produit des divers droits, licences, permis, amendes et contribution des promoteurs, lesquels ont rapporté des revenus supplémentaires de 1 229 914 \$.

Bien entendu, en raison du report à l'an 2002 de travaux d'immobilisations, les revenus de transferts ont rapporté 3 millions \$ de moins que prévu. Par contre, au chapitre des dépenses, ce même report a réduit d'autant les sommes initialement prévues.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles ont atteint 45 101 062 \$ en 2001, comparativement à 43 318 490 \$ en 2000. Rappelons que la Loi concernant l'organisation des services policiers, adoptée le 21 juin 2001 par l'Assemblée nationale du Québec est en grande partie responsable de cet écart puisque les états financiers démontrent que la grande majorité des services ont respecté les budgets initialement arrêtés.

La mise en commun des ressources policières de Repentigny, Le Gardeur et Charlemagne aura permis de limiter le coût net de cette réforme pour nos contribuables à 375 000 \$, ce en considération des revenus obtenus de nos villes partenaires, tel qu'indiqués ci-haut.



Accès gratuit aux journaux et aux revues

Depuis quelques semaines déjà, la bibliothèque municipale offre aux adultes l'accès gratuit à *BiblioBranchée* et à *Repère*.

BiblioBranchée permet d'accéder aux journaux suivants : La Presse, le Devoir, le Soleil, Voir, l'Actualité et le Droit. Elle offre la diffusion intégrale de 10 millions d'articles et 16 ans d'archives !

Repère est un index de périodiques. Pas moins de 536 revues sont accessibles. Plus de 353 000 références dont 16 600 articles en texte intégral. La période couverte va de 1980 à 2002.

Voilà de quoi réjouir les 24 034 abonnés que compte l'établissement !

Informations additionnelles : (450) 654-2345.

Les jardins communautaires... c'est pour bientôt

Amateurs de jardinage, à vos bêches !

L'organisme Les Potagers communautaires de Repentigny amorce sa saison et ses dirigeants vous invitent à venir y mettre vos talents en pratique.

Ces jardins communautaires sont situés à proximité de l'école La Tourterelle (rue Philippe-Goulet). Vous pouvez y louer un espace de 10' x 20' pour la modique somme de 25 \$. Tous les outils nécessaires sont fournis.

Informations additionnelles :
Monsieur Jean-Guy Beaudry
au (450) 581-2936.

Sièges d'auto : une clinique le 25 mai

Le CLSC-CHSLD Meilleur, de concert avec le Service de police de Repentigny, des membres du programme Protection du voisinage, des jeunes scouts, des élèves de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur de Repentigny et de nombreux autres collaborateurs, tiendra une clinique de vérification de sièges d'auto le samedi 25 mai, de 10 h à 16 h. À vous d'en profiter !

Des équipes de bénévoles seront présentes au Canadian Tire de Repentigny, au 515 boulevard Lacombe à Le Gardeur et dans le stationnement du IGA de L'Assomption.

Profitez de l'occasion pour vous assurer que bébé est en sécurité. C'est gratuit !

Piste cyclable sur le boulevard Iberville

Repentigny ne donne pas suite à l'expérience pilote

En raison des observations et commentaires concernant les mesures de sécurité reçus d'un bon nombre de résidents du boulevard Iberville, la Ville de Repentigny a décidé de ne pas aller plus loin avec son projet d'implanter une piste cyclable sur cette artère.

Bien que le projet aie reçu un accueil enthousiasme du milieu et que les cyclistes, patineurs et marcheurs ont été nombreux à l'utiliser, les autorités municipales préfèrent envisager une autre avenue.

Les besoins sont là, c'est évident et le projet pilote nous le démontre hors de tout doute. Toutefois, cette expérience a aussi permis d'identifier certains irritants dont celui de la

cohabitation. Les solutions à ces problèmes ne sont pas évidentes dans un pareil contexte. C'est pourquoi, un nouveau tracé sera réalisé afin d'apporter satisfaction à tous et d'assurer le branchement de notre réseau cyclable aux grands réseaux.

Un projet conjoint

Des démarches sont déjà en cours auprès du ministère des Transports du Québec pour concrétiser un projet de relocalisation et d'implantation d'une nouvelle piste cyclable dont les coûts seront partagés.

Entre-temps, les équipements utilisés sur le boulevard Iberville seront recyclés pour le développement de nouvelles boucles intégrées au réseau actuel de même qu'à l'amélioration de la sécurité des parcours.

Informations utiles

Vous planifiez des travaux ?

Comme nous le savons tous, le printemps est une période propice aux travaux de toutes sortes. Vous avez des projets de rénovation ou de construction ? Avant d'entreprendre quoi que ce soit, nous vous recommandons fortement de vérifier si vous devez obtenir un préalable un permis ou un certificat.

Cette démarche vous évitera bien des surprises voire même des désagréments. Pour ce faire, composez le (450) 654-2376 ou visitez notre site Internet à : <http://www.ville.repentigny.qc.ca/urbanisme/index2.html>

Programme destiné aux victimes de la pyrite

Avez-vous des problèmes de pyrite ? Saviez-vous que votre municipalité est inscrite au Programme d'aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par l'oxydation de la pyrite.

C'est un programme conjoint des gouvernements fédéral et provincial auquel participent de nombreuses municipalités. Adopté en octobre 2001, il se poursuivra jusqu'en 2011.

Si vous voulez de l'information à ce sujet, communiquez avec Monsieur Jean-François L. vis au (450) 654-2376, poste # 137. Vous pourrez alors compléter le formulaire approprié et vérifier votre admissibilité. Des frais d'inscription de 50 \$ sont à prévoir.

Stationnement de nuit

Un rappel pour vous mentionner que l'interdiction de stationner son véhicule dans les rues de Repentigny entre 12 h et 7 h le matin n'est plus en vigueur depuis le 15 avril dernier.

Règlement d'arrosage

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre s'applique la réglementation en

matière d'arrosage. Sachez qu'il est permis d'arroser entre 5 h et 8 h et entre 19 h et 22 h les journées paires du calendrier pour les numéros civiques pairs et les journées impaires du calendrier pour les numéros civiques impaires.

Interdiction d'arroser pour tous les 31 mai, 31 juillet et 31 août.

Pour les systèmes d'arrosage automatisé, il est permis de les activer que durant les heures d'arrosage prévues en matinée (aux dates et heures mentionnées ci-haut).

Le respect de cette réglementation nous concernent tous. C'est notre façon à nous de préserver la ressource.

Tarifcation site Louvain

Un changement a été apporté à la tarification en vigueur au site de dépôt de matériaux secs de la rue Louvain (parc industriel). À compter du 1^{er} mai 2002, un seul tarif en vigueur.

• automobile ou fourgonnette, avec ou sans remorque: 10 \$ par voyage.

Horaire (mi-avril à la mi-novembre)

Mercredi 17 h à 21 h
Vendredi 12 h 30 à 19 h 30
Samedi 7 h 30 à 19 h 30
Dimanche 12 h 30 à 19 h 30

En dehors de cette période :

Samedis et jours fériés : 8 h 30 à 18 h 30

Informations additionnelles : 654-2382

Retour du Marché champêtre

À tous les samedis, du 25 mai au 12 octobre, de 9 h à 17 h 30. Toujours au même endroit (coin Leclerc/Brien). Là où les produits du terroir sont en vedette. Informations additionnelles : Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), (450) 753-7486, poste # 245.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1

André Cyr
585-3410

District 2

Lucien Goulet
581-3508

District 3

Louise Belair-Sant
581-6582

District 4

François Beaugregard
581-6643

District 5

Jean Langlois
585-4285

District 6

Pierre Bibeau
585-3990

District 7

Mario Morais
654-4018

District 8

Fernand Prud'homme
585-9609

District 9

Raymond Hénault
581-0319

District 10

Daniel Labrecque
585-8557



Services municipaux

Hôtel de ville	654-2323
Approvisionnements	654-2371
Bibliothèque municipale	654-2345
Communications	654-2311
Cour municipale	654-2358
Développement et gestion du territoire	654-2376
Direction générale	654-2304
Évaluation	654-2349
Greffé	654-2317
Ingénierie	654-2373
Mairie	654-2302
Permis et inspection	654-2376
Piscine municipale	654-2401
Plaintes	654-2311
Protection du voisinage	654-6472
Ressources humaines	654-2385
Services communautaires	654-2330
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Taxation	654-2355
Transport en commun	654-2315
Travaux publics	654-2382
Trésorerie	654-2450
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Le Tour de Ville est publié neuf fois l'an.
Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : www.cormierpub.qc.ca

Impression : Imprimerie Bernier

Distribution : Postes Canada

Tirage : 22 000 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1182-5731



Imprimé sur du papier recyclé.

Assemblées du conseil municipal

Le conseil municipal de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois.

La prochaine séance aura lieu le **mardi 14 mai**, à **19 h**, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **654-2418** ou visitez notre site Internet à :

www.ville.repentigny.qc.ca/mairie/mairie.html#dates